

## RÉCOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W19-556295



### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11013

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : YAMOUNE AOUATIF

Date de naissance : 12/06/1978

Adresse : 16, LOT LA FACULTE, HSSAIN SNLA

Tél. : 0613575377

Total des frais engagés : Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15.02.22

Nom et prénom du malade : YAMOUNE AOUATIF Age : 44

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Migraine

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RAN

Le : 16.02.2022

Signature de l'adhérent(e) : YAMOUNE AOUATIF



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

## EXECUTION DES ORDONNANCES

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Mme S. S. Hassan Réf. n° 123456789 Foundation Hassan II pour la Prévention et la Lutte Contre les Maladies du Système Nerveux	16.02.22	J. M. C. b. b. b.	30.000,00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Ouafa Mouti

Ex Professeur A. au CHU

Avicenne de Rabat

Spécialiste en Neurologie

EEG - EMG - EEG Vidéo



# الدكتورة مطيط وفاء

أستاذة مساعدة بكلية الطب سابقا

اختصاصية في أمراض الجهاز العصبي والدماغ

الخطيط الكهربائي للدماغ

الخطيط الكهربائي للأعصاب

INPE : 101107654

Rabat, le 15 Février 2022

Demande pour Mme YAMOUNE Aouatif

faire IRM cerebrale

migraine avec aura

crise avec hypertonie du MSD avec aphasie et asymétrie faciale

MAV? meningoome?

Mme CHARAF Kaoutar  
Régisseur  
Fondation Hassan II pour la Prévention  
et la Lutte Contre les Maladies  
du Système Nerveux

Dr. MOUTI Ouafa  
61 bis Rue Oukaimden  
101107654  
16/02/22  
Fondation Hassan II



61، مكرر زنقة أوكيمدن - الطابق الأرضي، رقم 1 - أكدال - الرباط - الهاتف : 05 37 77 27 37

61 bis, Rue Oukaimden, (Rez de chaussée) Appt. 1 - Agdal - Rabat - Tél. : 05 37 77 27 37

E-mail : ouafamouti@yahoo.fr

Date : 16-02-22

Nom & Prénom	:	YAMOUNE AOUATIF
Age	:	
Service	:	
Référence	:	
Médecin	:	

### IRM CEREBRALE.

#### Indication :

- Migraine avec aura.
- Crise avec hypertonie du MSD, aphasic et asymétrie facial. MAV ? Méningiome ?

#### Technique d'examen :

Protocol C

#### Résultats :

##### A L'étage sous-tentoriel :

- Absence d'anomalie morphologique ou de signal significative au niveau du tronc cérébral et du cervelet.
- Le 4<sup>ème</sup> ventricule est de morphologie, de taille et de situation normale.
- Les citermes du tronc cérébral sont bien dessinées.
- La charnière cervico-occipitale est normale

##### A l'étage sus-tentoriel

- Absence d'anomalie hémisphérique.
- Le cortex cérébral est d'aspect normal.
- La substance blanche ne présente pas d'anomalie.
- Les noyaux gris centraux sont bien individualisés et ne présentent pas d'anomalie.
- Les lobes temporaux et les formations hippocampiques sont normaux.
- Les structures ventriculo-cisternales sont normales.

#### Conclusion :

- IRM cérébrale sans particularité.

Pr. JIDDANE

# FONDATION HASSAN II PLCMSN

## FACTURE

Date : 16/02/2022

100007079

Numéro : 1872

Nom patient : YAMOUNE AOUATIF

Médecin : PR. JIDDANE / IRM  
NEURORADIOLOGUE

220216081156FA-001

PAYANT

	Montant
IRM CEREBRALE	3 000,00

Total 3 000,00

Arrêtée la présente à la somme de :  
TROIS MILLE DIRHAMS



Mr. EL FOUDALI ACHRAF

REGISSEUR SUPPLEMENTAIRE